

Pauvreté et Transport : Problèmes

- Les stratégies de réduction de la pauvreté identifient bien le transport comme priorité – mais ne le traitent pas comme il se doit (si les infrastructures rurales tiennent une place d'honneur, les services et transport urbain sont plutôt négligés).
- Les stratégies de transport ne traitent pas directement de la réduction de la pauvreté.
- Absence de dialogue entre les secteurs et faible participation des usagers dans l'élaboration des politiques de transport.
- Urbanisation rapide et pauvreté extrême dans les métropoles : Les besoins en mobilité de millions de pauvres ne sont pas traités.
- Les cadres institutionnels nationaux pour la gestion des données du secteur des transports ne permettent pas de formuler des politiques de transport documentées et en faveur des pauvres.



Pauvreté et Transport : Solutions

- Établir des mécanismes de dialogue inter-sectoriel et de formulation de politiques faisant intervenir le secteur des transports et le secteur socio-économique (notamment la production rurale).
- S'assurer que la société civile, les associations de femmes et le secteur privé participent pleinement au processus de formulation pour s'attaquer aux problèmes spécifiques des femmes, de l'environnement et de l'emploi.
- Formuler des stratégies de transport intégrées multi-modales en conformité avec les stratégies de réduction de la pauvreté et les objectifs de développement du millénaire. Ces stratégies doivent inclure aussi bien les services que les infrastructures.
- Accorder la priorité aux piétons (de loin le mode de transport dominant) et les utilisateurs de transport non motorisés.
- Mettre en place un système efficace de suivi et d'évaluation de l'impact des transports sur la réduction de la pauvreté.



Pauvreté et Transport : Recommandations

- Adopter les recommandations des analyses de stratégies de transport et de réduction de la pauvreté initiées par le SSATP et les intégrer dans les politiques nationales de transport et de réduction de la pauvreté.
- Engager les actions nécessaires pour assurer efficacité et pérennité du cadre institutionnel de suivi et d'évaluation du secteur des transports mis en place dans les pays.

